

difficile d'être exhaustif concernant les manifestations de discrimination, elles sont multiformes : anciennes. En tentant de les catégoriser afin bien identifier ce dont on parle, attention de ne pas créer une nouvelle norme de stigmatisation.



La discrimination ordinaire au scanner

La manifestation sans doute la plus ancienne d'ostracisme est liée à la religion. Pendant des millénaires, le polythéisme attribué aux forces de la nature venait entrecroiser leur panthéon. Une origine surmaternelle : la déesse de la Terre côtoyait celle de la Lune, le Dieu du feu cohabitait à celui de la mer. Quant au génie de la source, il ne se nichait pas loin de celui de la lampe magique. Toutes ces divinités vivaient souvent en bonne intelligence, mais se faisaient parfois la guerre. Les mythologies égyptienne, grecque ou romaine, nordique, japonaise ou védique sont pleines de ces récits fabuleux d'alliance et de compétition qui ne font finalement que refléter le monde des humains. Si

les idoles voisines pouvaient être rivales, elles n'exigeaient pas l'extermination des adeptes de leurs cousines. Bien au contraire, les divinités des peuples vaincus, même subordonnées à celles des vainqueurs, venaient entrecroiser leur panthéon.

GUERRES SAINTES ET MASSACRES

Il faut attendre l'avènement des religions monothéistes pour qu'émerge l'exigence d'un culte exclusif et d'un règne sans partage. Le règne des religions juive, chrétienne et musulmane est une longue litanie de guerres saintes, de persécutions et de massacres. Si chacune a pu, à tour

Dos à dos

Il y a ces juifs orthodoxes qui exigent une stricte séparation en public des hommes et des femmes, ces intégristes musulmans qui assimilent la musique au diable et ces fondamentalistes chrétiens voulant imposer la théorie créationniste à l'école. Et puis, il y a le fiel antisémite, la haine islamophobe ou la persécution des chrétiens d'Orient. Autant de dogmes fondés sur la négation de l'autre et de doctrines prônant l'annihilation de toute pensée différente. Toutes sont à combattre.

de rôle, occuper respectivement la place de bourreau ou de victime, le sort réservé au judaïsme depuis deux mille ans en a fait l'une des religions martyres de l'histoire humaine. Bien sûr, l'immense majorité des croyants, horrifiés par les crimes perpétrés par les intégristes de leur culte, pratiquent leur religion avec tolérance et ouverture d'esprit. Mais, le ver est dans le fruit : tout Dieu unique exige potentiellement l'élimination des concurrents pouvant lui faire de l'ombre.

ENTRE NORME ET SINGULARITÉ

Le second registre qui alimente la discrimination relève de l'identité groupale. L'être humain est un animal social qui ne peut vivre qu'en groupe. Sa communauté d'appartenance le protège et lui garantit une place et une reconnaissance. Chacun(e) d'entre nous aime à s'affilier à une bande de copains, à un collectif de travail ou à une communauté partageant les mêmes passions ; à adhérer à un parti, un syndicat ou une association ; à se revendiquer d'une langue, d'une culture ou d'une ethnie ; à afficher son appartenance à un quartier, une ville ou une nation ; à adopter une mode, des signes distinctifs ou des postures propres à sa « tribu » ; à défendre une équipe de sport, un style de musique ou un genre littéraire, etc. dont on accepte

ou non de porter fièrement les couleurs. Se référer à un modèle n'est pas en soi problématique. Ce qui l'est, c'est quand on considère son choix comme le seul valable, rejetant comme illégitime celui du voisin. Un troisième facteur peut conduire au rejet de l'autre : la norme. Toute société humaine distingue ce qui est « normal » de ce qui ne l'est pas. Des marges de tolérance existent néanmoins, plus ou moins. Ceux qui s'en éloignent se font soit remarquer, moquer, rejeter, mais aussi parfois agresser. La différence liée au physique ou à l'âge, au genre ou à l'orientation sexuelle, au patronyme ou à l'apparence, etc. peut amener à stigmatiser celle ou celui qui est obèse ou trop maigre, jeune ou vieux, homme ou femme, homosexuel ou hétérosexuel, portant un patronyme étranger ou un accent jugé original (pour les uns) excentrique (pour les autres)... Certaines personnes, volontairement provocatrices, se délectent des réactions d'hostilité qu'elles produisent. Mais bien d'autres n'attendent qu'une chose : qu'on les laisse vivre leur vie, sans se voir renvoyées en permanence à leur particularité. Le droit à la différence

- qui doit permettre à chacun d'être accepté pour ce qu'il est - n'exclut pas, bien au contraire, mais s'articule avec le droit à l'indifférence, qui consiste à banaliser les spécificités individuelles. ▶

Laurence Fragnoy

Chacun d'entre nous aime à s'affilier à une bande de copains.



Les mécanismes de la stigmatisation

liquer n'est pas excuser, c'est tenter de comprendre. Il est important de savoir à quoi chacun(e) d'entre nous peut, en corps défendant, se laisser aller à garder la différence d'un mauvais œil. Ça n'a rien d'exceptionnel, d'inhabituel.



Nous avons toutes et tous des préjugés. C'est même grâce à eux que nous avons survécu en tant qu'espèce humaine. La psychologie évolutionniste explique que le fait de classer avant de connaître fut vital, à une époque de notre évolution où des espèces prédatrices menaçaient notre existence. Quand un buisson bougeait, les humains qui se montraient par trop curieux pour savoir ce qu'il y avait derrière prenaient le risque de se faire dévorer par un fauve. En revanche, ceux qui présageaient qu'il pouvait y avoir un danger sauveront leur peau, en se mettant à courir très vite, avant de le vérifier !

Ayant survécu, ils transmettent leurs gènes à des descendants qui gardèrent en eux cette habitude du préjugé. C'est pourquoi nous reproduisons le réflexe de présupposer, avant même de confirmer la validité de notre anticipation. Nous continuons à cataloguer et à identifier ce qui nous est inconnu à partir de notre expérience passée ou l'idée que nous nous en faisons. Et nous portons un jugement de valeur, avant même de voir confirmé si ce que nous nous sommes préfigurés s'avère justifié, fondé, valide ou non.

LES BIAIS COGNITIFS

Parmi les autres mécanismes qui nous poussent à la discrimination, il y a ces distorsions systématiques qui nous conduisent à des interprétations décalées par rapport à la réalité. Parmi tous les biais cognitifs qui ont pu être identifiés, retenons l'« effet de contamination » qui nous fait apprécier autrui à partir d'une conviction forgée au préalable : quoi qu'il fasse, nous le jugerons positivement ou négativement, non pas tant à partir de la matérialité de ses actes ou de ses paroles, mais conformément au jugement que nous nous étions forgés à son égard : « Je n'aime

DISCRIMINATIONS : SORTONS DU REJET DE LA DIFFÉRENCE !



pas les gens de cette communauté. Cette personne y appartient. Donc je ne l'aime pas. » L'« illusion de corrélation », quant à elle, établit une relation de cause à effet entre deux éléments qui ont peu à voir l'un avec l'autre : « Un vol vient d'être commis. J'ai vu courir des jeunes de telle communauté. Ce sont eux les voleurs. » Très proche est le « biais de représentativité ». L'acte isolé d'un individu serait typique de sa communauté : « J'ai eu des ennuis avec quelqu'un. Depuis, je me méfie de tous ceux qui sont comme lui. » Mais les biais peuvent aussi contrarier les idées reçues : ainsi de l'« effet de simple exposition ». Côté à côté régulièrement tel membre d'une communauté voisine, on l'apprécie en tant qu'individu. On aura tendance à le détacher des stéréotypes que l'on colle à ses congénères.

L'ESSENTIALISATION

Chacun(e) d'entre nous est constitué(e) d'une multitude de caractéristiques spécifiques : son genre, son sexe, sa couleur de peau ou de cheveux, sa hauteur et son tour de taille, la forme de son visage, son contexte familial, sa profession, son lieu de résidence, ses goûts littéraires, sportifs, musicaux, ses (non) engagements, sa nationalité, etc. L'essentialisation consiste à réduire chaque personne à l'une de ses spécificités / à la ramener à une donnée stable, immuable et identifiable liée à son groupe d'appar-

tenance ; à coller sur elle une étiquette censée tout dire d'elle. Chacun serait donc figé dans un statut et sa personnalité serait dotée de qualités inhérentes à sa couleur de peau, à son appartenance ethnique, à son statut socio-économique, etc. Il est ainsi fréquent d'attribuer telle qualité ou tel défaut à une ethnie, reconnue pour son courage ou sa cruauté, son habileté ou sa propension au vol. La question n'est pas de savoir si on réagit ainsi ou pas. Tous ces mécanismes imprègnent notre fonctionnement mental, sans que nous en ayons toujours conscience. Quelles que soient nos convictions, nous en sommes prisonniers involontairement : si tous les chômeurs ne sont pas des fainéants, tous les riches ne sont pas non plus des égoïstes ! ▶

Discrimination positive

Ces mesures correctrices visent à combattre les inégalités liées aux différences. Le statut de travailleur handicapé remonte à la loi de 1924. Les zones d'éducation prioritaire ont été créées en 1981. La parité homme-femme dans les fonctions électives est instaurée en 1999. C'est justifié. Mais doit-on pour autant imposer des quotas d'hommes, d'Arabes, de noirs, etc. à la tête du Parlement ou chez les enseignants pour respecter la place des minorités discriminées ?

Comment réussir à combattre les stéréotypes et les véhiculons toutes (in)consciemment ?

Nous n'avons guère de choix. Soit nous restons asservis à ces réflexes conditionnés, soit nous nous montrons vigilants, réactifs et assidus à les contrer.



Résister aux préjugés

Au fur et à mesure de sa maturation, l'enfant, puis l'adulte, développe des capacités d'apprentissage, des dispositions d'adaptation à l'environnement et des aptitudes de compréhension de la complexité du monde. La part de leurs comportements défensifs, automatisés et rigides se réduit. Mais, qu'ils soient placés en situation de stress, de danger potentiel ou qu'ils recherchent la facilité, et leurs réactions stéréotypées reprennent rapidement le dessus. Compréhensibles en tant que réflexes incontrôlés, ces postures sont bien plus problématiques, quand elles sont sciemment affichées et revendiquées comme réponses légitimes. Le repli sur soi, sur son groupe de référence ou sur ses croyances induisent alors de puissantes et parfois violentes réactions face à tout ce qui s'en distingue. Autrui devient dès lors l'étranger, le métèque,

l'intouchable, le paria, le barbare, potentiellement dangereux. Il n'y a pas qu'une seule réponse pour contrer ces positions. Mais, toutes ont la même ambition : favoriser la découverte de la différence, montrer la richesse de la rencontre avec ce qui est distinct, multiplier les occasions de croiser la diversité. Et tout autant : apprendre à reconnaître nos réflexes de catégorisation propres à tout fonctionnement humain, développer l'aptitude à identifier nos tendances à la généralisation et à la réduction de l'autre à partir d'un modèle figé et privilégier la reconnaissance de ce que nous partageons toutes et tous.

MISE EN PRATIQUE

Il est bien difficile d'attendre des enfants et adolescents qu'ils résistent aux préjugés sources de discriminations, si les adultes qui les encadrent ne le font pas eux-mêmes.

Il est essentiel d'organiser une formation préalable au sein de l'équipe d'animation. Faire prendre conscience d'abord aux adultes de la nécessité de lutter contre les discriminations passe par une sensibilisation aux enjeux et une préparation à l'utilisation des outils pour les combattre est essentiel. La motivation en la matière est incontournable. Si l'inscription de cette action dans les projets éducatif et pédagogique est la bienvenue, mieux vaut éviter une commande institutionnelle descendante qui ne ferait pas l'objet d'une phase d'appropriation de la part des animatrices et animateurs chargés de l'appliquer. Convaincus de la pertinence de ce qu'ils vont mener, ceux-ci se montreront d'autant plus convainquants.

TROIS PISTES

Pour ce qui est de la méthodologie à utiliser, on peut en distinguer au moins trois. La première consiste à partir du propre vécu des enfants : ont-ils eux-mêmes subi des préjugés ? Comment ont-ils vécu cette situation ? Comment auraient-ils pu se défendre ? Comment leurs camarades auraient-ils pu intervenir ? Théâtre d'improvisation, jeux de rôle, débats, vidéos, expositions interactives... peuvent être alors utilisés.

Seconde approche, celle du jeu. Les participants se voient proposer une menée au cours de laquelle ils vont devoir répondre à des questions et à des épreuves en faisant des choix. Le scénario imaginé peut alors les confronter à la tentation de faire usage d'idées reçues et de lieux communs, l'objectif étant de les identifier pour mieux les déconstruire et les combattre.

Enfin, la troisième forme possible d'animation présentée ici, mais il y en a d'autres, c'est la confrontation à l'inadéquation entre la réalité et la représentation qu'on s'en fait. Le collège Marcelle-Baron d'Henric (44) a, par exemple, organisé récemment

Discrimination imposée contre discrimination subie

On ne peut combattre les discriminations en s'enfermant dans l'entre-soi. Pourtant, des féministes veulent exclure de leurs manifestations les « hommes cisgenres » (dont le genre correspond à leur sexe biologique). Des associations de défense communautaires organisent des réunions exclusivement réservées aux personnes « racisées » (victimes du racisme). Des activistes homosexuels veulent écarter de la Gay Pride toute personne qui n'aurait pas les mêmes orientations sexuelles.

une rencontre pour faire découvrir à ses élèves différents métiers. L'occasion de combattre par la même occasion des stéréotypes de genre. Chaque collègien devrait reconnaître ce que faisait son interlocuteur assis en face de lui.

Surprise ! Mathieu est auxiliaire de puériculture et Anne conductrice routière ! L'imagination n'a pas de limites quand on veut lutter contre les préjugés. ▶

Il est difficile d'attendre des jeunes qu'ils résistent aux préjugés si les adultes ne le font pas eux-mêmes.





Nicolas Céléguène Conseiller en mission locale

Fort de son riche parcours d'animateur, puis directeur en ACM pendant une vingtaine d'année, formateur Bafa, Bafd, Beatep, Bpieps à la Ligue de l'enseignement, formateur d'éducateurs spécialisés, de moniteurs éducateurs ou d'aides médicosychologiques à l'IMF de Marseille et enseignant au Greta, Nicolas Céléguène décrit les mécanismes discriminatoires qu'il a si souvent combattus.

Face aux préjugés, jeunes générations sont tant crédules que lucides. >>>

Le Journal de l'Animation : Quels sont les principaux préjugés véhiculés par les enfants ?

Nicolas Céléguène : La première chose que je voudrais dire, c'est que nous avons tous des préjugés. Une fois qu'on a admis cela, on peut d'autant mieux s'en distancier et faire la part des choses. Pour ce qui est des enfants, je crois qu'ils ne hiérarchisent pas spontanément leurs copains et que leurs amitiés se fondent sur d'autres critères que les différences apparentes ou non. Leurs affinités sont souvent singulières, sans rapport direct avec des détails discriminants. Bien sûr, il existe un harcèlement scolaire qui s'appuie sur la dissemblance : un tel porte des lunettes, une autre est enveloppée, un troisième ne porte pas les dernières chaussures à la mode. Mais on est là sur des mécanismes de groupe recherchant

La grande mode, aujourd'hui, c'est leur défiance à l'égard des médias et leur adhésion à ce qui se dit sur les réseaux sociaux et YouTube. Ils n'hésitent pas à affirmer largement que l'information diffusée par les radios, télévision ou journaux est mensongère et ils se montrent sensibles aux thèses complotistes. J'en ai même entendus affirmer très sérieusement que la Terre était plate !

Autres préjugés qui perdurent malheureusement encore, ceux liés à l'antisémitisme. Et puis, il y a ces blagues sur les Belges, les Portugais, les Chinois... qui relèvent autant de l'humour que de la stigmatisation. On ne va pas se mettre à interdire de rire. Il faut juste s'interroger sur ce qu'il y a derrière ces plaisanteries. Le grand classique des cours de récréation comme des centres de vacances, ce sont aujourd'hui les « *histoires de blondes* » assimilant les femmes ayant cette couleur de cheveux à des idiots qui ne réfléchissent pas avant de parler ou d'agir. Ce type de plaisanterie véhicule un vrai mépris pour une catégorie de la population faussement assimilée en bloc à un bas niveau mental. L'histoire, l'actualité et notre entourage démontrent pourtant que c'est totalement faux.

JDA : Comment expliquez-vous la persistance de ces idées reçues ?

Nicolas Céléguène : Je vous renverrai au livre de René Girard, *Le Bouc émissaire*, où il explique combien, à chaque fois qu'une société traverse une crise économique et/ou sociale qui bouscule ses valeurs, elle a besoin de se retrouver autour d'une identité commune et de rejeter les minorités qui s'en distinguent, les désignant comme victimes aléatoires chargées de tous les maheurs, désordres et difficultés rencontrés. Aujourd'hui, on stigmatise facilement les fraudeurs au RSA, les homosexuels, les Roms...

JDA : Justement, pourquoi cette communauté est-elle si souvent montrée du doigt ?

Nicolas Céléguène : L'imaginaire collectif véhicule depuis très longtemps la responsabilité des Roms dans tout ce qui va mal. On les admire quand ils se produisent au cinéma, dans un concert ou un spectacle de cirque. Mais, parallèlement, on les accuse d'être sales, d'exploiter leurs enfants, de voler et, le comble, de ne pas être chez eux en France. Or, leur migration en Europe remonte à il y a environ mille ans : ils n'ont cessé depuis de circuler à l'intérieur du continent. Ils sont donc arrivés bien avant les descendants actuels des Italiens, des Polonais ou des Portugais qui se sont installés en France aux XIX^e et XX^e siècles ! Leur stigmatisation est sans doute liée à leur mode de vie nomade, aux valeurs qu'ils portent sur le travail ou la famille. La pire des persécutions a été celle menée par les nazis qui en ont massacré entre 220 000 et 300 000. Ils ont compté, avec les juifs, le plus grand nombre de victimes. Mais il ne faut pas croire qu'ils ont ensuite été intégrés. Depuis toujours, ils essaient de survivre au sein d'une population qui les rejette et ne leur donne pas les moyens d'exister. Il a fallu attendre le 1^{er} janvier 2014 pour qu'ils aient le droit de travailler en France.



En 1969, une rumeur envahit Orléans : des magasins de vêtement juifs auraient équipé leurs cabines d'essayage de trappes. Dès qu'une jeune femme y entrerait, elle était kidnappée en vue de la prostituer dans le cadre de la traite des blanches. La même rumeur circule à Marseille, ressortant régulièrement. Mais là, ce sont des enfants qui seraient enlevés par le même système de trappe dans les cabines d'essayage. Mais cette fois-ci, ils seraient emportés dans des camions blancs conduits... par des Roms !

JDA : Comment réussir à combattre ces préjugés ?

Nicolas Céléguène : Je crois beaucoup aux vertus de l'éducation. Il est fondamental de donner aux enfants les clés d'interprétation leur permettant de faire la part des choses par rapport à ce qu'ils entendent dans leur famille, à la télévision ou sur Internet. L'école propose déjà un enseignement pour décoder les médias, pour savoir remonter la source de l'information, pour apprendre ce qu'ont subi les minorités dans l'histoire (même si ce n'est pas toujours suffisant à mon goût). Les missions locales mènent aussi des actions contre les discriminations, en animant des ateliers avec des jeunes sur la base de leur vécu. Les accueils collectifs de mineurs ont aussi une responsabilité importante dans ce combat. Mais pas sous la forme de discours ou d'injonctions. Cela peut se faire par l'accès à une culture qui s'abreuve à toutes les traditions ethniques. Mais aussi à travers

Son livre

Les blondes sont idiotes... et les chômeurs sont fainéants, Nicolas Céléguène et Vincent Manonme, éditions Lulu (en cours de réédition).
 Nous grandissons dans un monde rempli de préjugés. De par notre éducation, les personnes que nous avons côtoyées, les programmes TV que nous avons regardés, nous avons été formatés de telle sorte que nous nous construisons de fausses idées sur les gens. Alors, comment prendre conscience de ses préjugés et, surtout, comment s'en débarrasser ? Qu'est-ce qu'un préjugé, et en quoi me concerne-t-il ?



une pratique sportive privilégiant le plaisir de jouer et le partage plutôt que la compétition qui célèbre les gagnants en mettant de côté les perdants. Ou encore des jeux coopératifs, qui brassent les participants et les associent sans tenir compte de leurs différences.

JDA : Gagnons-nous un jour le combat contre les préjugés ?

Nicolas Céléguène : Ce sera une bataille qu'il faudra mener en permanence. Toute la question est de savoir si l'on regarde le verre à moitié vide ou à moitié plein. Nous avons évoqué l'aspect plus négatif, à travers ces adolescents addicts aux réseaux sociaux et à ses fausses informations. J'ai néanmoins le sentiment que les nouvelles générations sont plus matures, moins crédules, plus réfléchies et responsables. Petit à petit, le sens critique progresse. J'espère que cela va s'amplifier. Mais il est tout aussi important de rappeler que la loi a évolué : elle définit le racisme, l'homophobie, les discriminations en raison d'une religion, etc. non comme une opinion ou un choix possible, mais comme un délit qui est punissable. ▶

Propos recueillis par Jacques Trémintin

Ressources en ligne

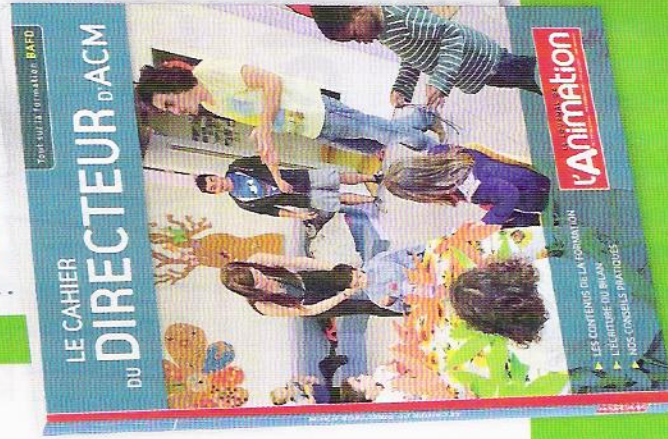
Rendez-vous sur notre site www.jdanimation.fr (rubrique Infos, catégorie Ressources) pour découvrir une sélection d'ouvrages et de sites Internet pour combattre les discriminations.

LE CAHIER DU DIRECTEUR

Tout du et lo

Info org suit des Gui du et c à l'

Mon Journal-Bilan



L'outil pratique stagiaires et l'ou confirmés.

BON DE COMMANDE ou sa copie
 Code AJDA0043

Nom
 Prénom
 Adresse
 Code postal [] [] [] [] [] []
 Ville
 E-mail

J'accepte de recevoir par e-mail :
 - les informations et offres du Journal de l'Animation : oui non
 - les offres des partenaires du Journal de l'Animation : oui non
 * Tout France métropolitaine. Pour les autres destinations, voir le règlement.

à renvoyer à : 10, avenue de la République, 93000 La Courneuve
 Tél. 03 29 77 10 10
 Je déclare que les informations fournies sont exactes et complètes.
 Règlement : par chèque, par carte bancaire, par virement bancaire, par mandat postal, par chèque de banque, par espèces.
 Date de parution : CVC L